



**Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Claye-Souilly
Commune de BARCY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

le 26 juin 2017

Date d'affichage :

le 26 juin 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 09

Quorum : 06

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin 2017 à 18h00, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DHUICQUE Pierre-Edouard, Maire de BARCY.

Étaient présents :

Mme ARLOVE Angélique, Mme BONGARD Clotilde, M. BRAYER Sébastien, M. CODRON Nicolas, M. DHUICQUE Pierre-Edouard, Mme GRONDIN-FUZELLIER Anièle, M. MOLKA Hervé, Mme POUGET-VACHER Katia,

Absent excusé : M. RYCHLEWSKI Stéphane,

Absents : M. BONGARD Jean-Luc, M. BESANÇON Emmanuel,

Procuration : M. RYCHLEWSKI Stéphane à M. MOLKA Hervé,

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Mme GRONDIN-FUZELLIER Anièle élue secrétaire de séance.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL
MUNICIPAL ET DE 3 SUPPLEANTS POUR
L'ELECTION DES SENATEURS**

Monsieur le Maire fait lecture des points concernant le Conseil Municipal de Barcy de la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C provenant du secrétariat général du Ministère de l'Intérieur, au sujet de la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et de l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Cette circulaire mentionne le caractère impératif d'une désignation de délégués et suppléants le vendredi 30 juin 2017, pour le renouvellement de la série 1 des sénateurs qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2017.

En ce qui concerne la commune de Barcy, l'effectif du conseil municipal étant de onze membres, le nombre de délégué est fixé à 1 et le nombre de suppléants à 3 (article L. 2121-2 du C.G .C.T.).

Elections du délégué :

M. Pierre-Edouard DHUICQUE est candidat.

Après dépouillement des bulletins de vote, au premier tour :

- M. Pierre-Edouard DHUICQUE 7 voix
- Bulletins blancs 2 voix

M. Pierre-Edouard DHUICQUE est élu délégué de la commune de Barcy pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Elections des suppléants :

M. Katia POUGET-VACHER, M. Nicolas CODRON et Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER sont candidats.

Après dépouillement des bulletins de vote, au premier tour :

- Mme Katia POUGET-VACHER 7 voix
- M. Nicolas CODRON 7 voix
- Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER 7 voix
- Bulletins blancs 2 voix

M. Katia POUGET-VACHER, M. Nicolas CODRON et Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER sont élus suppléants de la commune de Barcy pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Leur nombre de voix étant égal, l'ordre des suppléants est déterminé par l'âge.

Par conséquent, l'ordre est :

1. Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER
2. Mme Katia POUGET-VACHER
3. M. Nicolas CODRON

**DELIBERATION CONCERNANT LES TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUELLE DU
CURE ET DE LEURS FINANCEMENTS PAR LE
SDESM.**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que ce dernier a délibéré pour obtenir de la part du Département, un FER qui financerait les travaux d'enfouissement de réseaux « ruelle du curé » et les travaux de refaction de voie « rue du vieux pavé ».

Or, le Département n'accepte plus de financer deux projets distincts, notamment concernant deux endroits différents.

Après avoir étudié les deux projets, leurs intérêts, leurs coûts et les montants concernant la part communale,

CONSIDERANT l'urgence des travaux de voirie « rue du vieux pavé »,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOUHAITE faire les travaux de voirie « rue du vieux pavé », en priorité,

DEMANDE que la subvention FER du Département concerne uniquement les travaux « rue du vieux pavé »,

REFUSE de répondre favorablement à l'aide technique et financière du SDESM concernant l'enfouissement de réseaux « ruelle du curé ».

Séance levée à 19h30.